

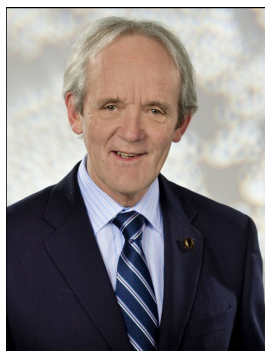
L'Eau média

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) Vol. VIII, éd. 1, automne 2014

Mot du président

Russell Gilbert



Voilà déjà l'année 2014 qui se termine, et avec elle la vingtième année d'existence du COBARIC. Nous avons d'ailleurs souligné l'anniversaire de l'organisme par une soirée retrouvailles forte en émotion et riche d'anecdotes pour celles et ceux qui sont là depuis le début ou qui se sont joints à nous en cours de route.

M. Pierre-Maurice Vachon, président du COBARIC avant moi, et M. Ghislain Poulin, premier secrétaire général de l'organisme, nous ont fait le plaisir de leur présence, eux qui sont les maîtres d'œuvre du Comité de bassin de la rivière Chaudière. M. Jean-Maurice Latulippe, sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement au moment de la création du COBARIC, était aussi avec nous pour l'occasion.

Je m'en voudrais de ne pas souligner l'implication de mes collègues de longue date qui ont été ou qui sont encore sur le conseil d'administration du COBARIC, je pense ici à M. Robert Mercier, M. Viateur Boucher, M. Guy Lessard et M. Jean-Denis Morin.

Au cours des vingt dernières années, le COBARIC a réalisé ou supervisé de nombreux projets de qualité, et ce à la grandeur du territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

Sans tous les nommer, mentionnons les projets d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines, ou encore le système de surveillance de la rivière Chaudière, un outil magnifique pour se préparer aux inondations si caractéristiques de notre bassin versant.

Nous devons être fier de nos accomplissements, et pour ma part, j'aimerais remercier tous les administrateurs et employés passés et présents qui, ensemble, ont fait et feront du projet pilote qu'était le COBARIC un jalon pour les autres organismes de bassins versant du Québec.

Bonne lecture et joyeuses fêtes!

Le COBARIC célèbre son vingtième anniversaire!

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) a tenu le 27 novembre dernier à Sainte-Marie une rencontre afin de célébrer son vingtième anniversaire.



M. Russell Gilbert, président actuel du COBARIC, et M. Pierre-Maurice Vachon, président du COBARIC de 1994 à 2004 (COBARIC, 2014).

Lors de cette soirée retrouvailles, des administrateurs et employés passés et présents du COBARIC ainsi que des membres actuels ont pu profiter de l'évènement pour échanger des souvenirs et anecdotes.

Une rétrospective des vingt années d'existence du COBARIC fut présentée par M. Pierre-Maurice Vachon, président du COBARIC de 1994 à 2004, M. Jean-Maurice Latulippe, à l'époque sous-ministre adjoint au ministère de l'Environnement, et par M. Russell Gilbert, président actuel de l'organisme de bassin versant.

Des prix de reconnaissance furent ensuite remis à M. Vachon et M. Ghislain Poulin pour leur œuvre de précurseur, et à M. Robert Mercier de l'Association pour la protection du lac Mégantic et M. Russell Gilbert pour leur longévité en tant qu'administrateurs du COBARIC depuis le début.

« L'objectif de cette soirée est de rendre hommage à celles et ceux qui ont imaginé le COBARIC, qui y ont cru et qui l'ont mis en place, affirme M. Russell Gilbert. Beaucoup de chemin a été parcouru depuis, non seulement pour le COBARIC, mais pour la gestion de l'eau à la grandeur du Québec ».

Le projet de restauration de l'habitat du poisson de la rivière Cugnet est terminé

Le COBARIC a complété un projet visant la protection, l'amélioration et la restauration de l'habitat de l'omble de fontaine à la tête de la rivière Cugnet à Saint-Lambert-de-Lauzon.



Seuil dans la rivière Cugnet à Saint-Lambert-de-Lauzon (COBARIC, 2014).

Un nettoyage léger du cours d'eau a permis de retirer les déchets accumulés ainsi que les amas de branches qui limitent la circulation de l'eau et du poisson.

Six seuils ont été aménagés dans la rivière dans le but de faire varier la vitesse du courant et d'oxygéner l'eau. Leurs déversoirs en V servent à centrer le courant et protéger les berges fragiles. Les fosses creusées en aval des seuils servent aussi d'aires d'alimentation et de repos pour l'omble de fontaine.

Afin de favoriser la reproduction de l'omble de fontaine, la survie des œufs et le développement des larves, du gravier de frayère a été ajouté en aval de chaque seuil. Les seuils contribuent à l'entretien des frayères puisque le courant y est accéléré, empêchant ainsi les sédiments de s'y déposer et d'étouffer les œufs. L'oxygénation y est optimale en tout temps.

L'ajout d'abris constitués de grosses pierres brise la monotonie du cours d'eau et sert d'aires de repos. Des pierres ont donc été déposées à des endroits stratégiques dans le cours d'eau. Cela contribue du même coup à diversifier la vitesse du courant et des niches écologiques pour l'établissement d'insectes aquatiques.

Deux zones de déflecteurs en épis ont été aménagées dans les secteurs les moins profonds et les plus linéaires de la rivière et servent à faire varier la vitesse du courant et augmenter le niveau de l'eau au centre du cours d'eau. Ces structures

procurent également des aires de repos et d'alimentation pour l'omble de fontaine.

Enfin, 809 arbustes et 38 arbres ont été plantés sur les rives afin de stabiliser le sol, capter les sédiments et diminuer l'ensablement de la rivière Cugnet.

Ce projet fut réalisé grâce à l'appui financier d'Environnement Canada et aux ressources humaines et techniques de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon. Le ministère des Transports ainsi que des propriétaires riverains et des producteurs agricoles de la municipalité ont aussi collaboré au projet.

Pourquoi ne pas cultiver les engrais verts et les plantes intercalaires?

Un sol laissé à nu s'érode davantage qu'un sol avec un couvert végétal, comme une prairie. Comme le disent plusieurs producteurs, « c'est la meilleure terre qui part ».

La présence d'un couvert végétal favorise une meilleure aération du sol par ces racines et par son apport nutritif aux micro-organismes du sol. À moyen terme, le renforcement de cet aspect suggère une amélioration de la structure des sols cultivés et une augmentation des rendements. Une meilleure structure de sol est aussi le fondement d'une meilleure infiltration de l'eau. En conséquence, tout volume d'eau infiltré dans le sol est soustrait du volume de ruissellement.

Dans le contexte du bassin versant de la rivière du Bras d'Henri, c'est un atout majeur. À l'échelle du territoire, l'augmentation du volume infiltré tendra à réduire les apports d'éléments nutritifs (azote, phosphore) à une rivière déjà en très mauvais état.

En 2015, le COBARIC recherche des entreprises agricoles pour suivre des essais d'implantation de culture intercalaire dans le maïs ou d'implantation d'engrais vert en post-récolte. Pour plus d'information, communiquer avec Gaétan Laliberté, agronome consultant au COBARIC: brasdhenri@cobaric.qc.ca.

Nous-y étions

Soirée d'information sur la rivière Cugnet
26 novembre 2014, Saint-Lambert-de-Lauzon

Vingtième anniversaire du COBARIC
27 novembre 2014, Sainte-Marie

Pour joindre l'équipe de rédaction :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: communications@cobaric.qc.ca
Site Internet: www.cobaric.qc.ca



L'Eau média est publié quatre fois l'an